

## RELATIONS AVEC LE CANADA

### AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Agence canadienne de développement international (ACDI): <http://www.acdi-cida.gc.ca>

### L'ACDI et la Côte d'Ivoire

Juin 1996

#### *Contexte*

Située en Afrique occidentale, la République de Côte d'Ivoire est l'un des pays les plus favorisés de l'Afrique francophone. Pays de plaines et de plateaux, la Côte d'Ivoire est recouverte de forêt sur le quart de son territoire. Le secteur forestier est l'un des pivots de l'économie ivoirienne. Le pays est riche en bois durs comme l'acajou, le teck et l'ébène. La Côte d'Ivoire est traversée par quatre grands fleuves, une douzaine de plus petits et de nombreuses rivières. Son accès direct à la mer la rapproche des marchés mondiaux. La Côte d'Ivoire est le premier producteur de cacao au monde. Elle exporte aussi du bois et du café et importe principalement du pétrole et de la machinerie. Modernisme et traditions anciennes se côtoient dans ce pays au patrimoine culturel des plus riches en Afrique noire.

Véritable terre d'accueil, la Côte d'Ivoire est constituée à près de 40 p. 100 d'étrangers et les réfugiés sont nombreux, environ 400 000. La croissance démographique très élevée (3,5 p. 100) combinée à une forte immigration, accroît sans cesse la demande de produits agricoles sur le marché intérieur.

Le défi principal de la Côte d'Ivoire consiste à satisfaire un marché en croissance sans porter davantage atteinte aux ressources naturelles. En 1960, la forêt couvrait 13 millions d'hectares. Aujourd'hui, il en reste moins de trois millions. Ce déboisement massif a fait disparaître une grande partie du couvert végétal et la surface cultivable ne représente plus que 49 p. 100 du territoire ivoirien. Pourtant, le développement agricole et économique du pays repose sur l'exploitation durable des terres. Le gouvernement ivoirien a donc élaboré un plan de développement afin d'améliorer la protection des forêts denses, de freiner l'exploitation forestière, de stabiliser et d'intensifier l'agriculture et d'assurer la participation des populations locales à la gestion forestière. Ce plan de développement se poursuivra jusqu'en 2025.

Bien que la dévaluation du franc CFA, en janvier 1994, ait relancé l'économie du pays, les populations se sont davantage appauvries. Plus de 60 p. 100 des Ivoiriens vivent sous le seuil de la pauvreté et le taux de mortalité infantile est très élevé. L'espérance de vie n'est que de 51 ans.

Que ce soit au niveau des conditions d'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi, au crédit ou à la terre, la femme est désavantagée. Près de 60 p. 100 des femmes âgées de plus de 15 ans